

481. Note rectificative à MOLÈNES.

J'ai établi que *Molènes* (*Mol-ènes*) n'est nullement pour *moel-*, *moal-enes*, île chauve, comme on le dit couramment ; l'expression courante à Molènes, *Enès Moul* suffit à démontrer le contraire.

J'avais cru entendre prononcer *ũ* long dans *moul*, ce qui impliquait un *ũ* allongé et une seule *l* ; une nouvelle audition m'a convaincu que *ũ* n'est pas allongé, quoique portant l'accent principal. C'est aussi l'avis de M. Cuillandre, professeur au lycée de Brest et de M. Masson, instituteur à Porspoder, tous les deux originaires de l'île Molènes.

En irlandais *mul-* et *mull-* existent : Dinneen, *mol* et *mola*, amas ; *molas*, amas, massé ; *mul*, *mula*, colline, amas, meule de foin, blé ; *mulán*, petite colline ; *mullán*, petite colline, massue arrondie : couvercle du calice (patène). *Mül* doit remonter à **mulu-*. Deux déclinaisons en *-o-* et en *-u-* se sont croisées.

Il est possible que le gallois *mwł*, masse, amas généralement de détritüs, remonte à la même racine (dérivé *mwłwg*). Le sens primitif paraît être amas arrondi ; cf. norv. *mule*, v. norrois *mul* (Falk-Torp, *Norw-dän. Et. W.*).

Il est possible que dans le nom de ferme du Cornwall, *Molinnis-en-Treverbyn*, *mol* représente *mül*, mais *mol* peut aussi remonter à *moel*. *Innis*, gall. *ynys*, breton *enes* peut

1. Lidén, IF, 19, 322, fait sortir *stilus*, *stimulus* d'une racine *(s)tei- qu'on retrouverait dans *stei-g*, et avec une labiale dans le moyen-bas-allemand *stip*, *stippe*, pointiller. Cette théorie est combattue par Walde, *Lat. Et. W.* à *stilus*.

désigner une péninsule, des lieux en pleine terre plus ou moins isolés ou à peu près entourés d'eau. *Inis* en irlandais moderne peut désigner le bord d'une rivière (dans de certaines conditions, probablement une courbe).

Il me paraît probable que *Moulac*, le haut et le bas *Moulac* en Saint-Jean-Brévelay, Morbihan, doit désigner une colline. Peut-être le mot est-il d'origine gallo-romaine. C'est le cas de *Molac*, dans le canton de Questembert, Morbihan : plebs condita *Mullacum* 820 (Cart. de Redon) ; *Mullac* en 850 (*ibid.*) ; *Mollach* (charte du prieuré de la Madeleine) ; *Moullac* en 1387 (Rosenzweig, *Dict. top. du Morbihan*). On est clairement en présence d'un gaulois **müllāco-*.